

Mode d'emploi

Pavé de verre solaire, set de 2 duo color, fonction Smart Light

N° de commande 102560



Le présent mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des consignes importantes pour la mise en service et la manipulation du produit. Tenez compte de ces remarques, même en cas de cession de ce produit à un tiers.

Conservez ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter à tout moment.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été conçu selon l'état actuel de la technique. Afin de maintenir l'appareil en bon état et d'en assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit impérativement respecter ce mode d'emploi.

2. Utilisation prévue

Die Solarleuchte ist für den ganzjährigen Einsatz im Außenbereich konstruiert. Sie ist in Schutzart IP 65 ausgeführt und somit strahlwassergeschützt. Das bedeutet für diese Leuchte ist Regen oder Schnee kein Problem. Ein Bespritzen mit einem Hochdruckreiniger muss unbedingt vermieden werden. Die eingebauten Akkus werden bei Sonneneinstrahlung durch die Solarzellen in der Leuchte geladen.

Bei Dämmerung schaltet sich die Solarleuchte automatisch ein und bei Tagesanbruch wieder aus. Die integrierten LEDs garantieren dabei eine hohe Leuchtstärke bei geringer Stromaufnahme. Die Lichtfarbe kann zwischen warmweiß und kaltweiß eingestellt werden.

Die Sicherheitshinweise und auch alle anderen Informationen dieser Bedienungsanleitung sind unbedingt zu befolgen. Lesen Sie sich die gesamte Bedienungsanleitung vor Montage und Inbetriebnahme aufmerksam durch.

3. Contenu de l'emballage

- 2 x Lampe solaire (avec batterie déjà intégrée)
- Mode d'emploi

4. Explication des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.



Le symbole de la flèche est utilisé pour indiquer des informations ou des conseils particuliers.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. À la suite de chocs, de coups ou de chutes, même de faible hauteur, l'appareil peut être endommagé.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire. L'accumulateur peut être remplacé (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement).

- Ne laissez pas les accumulateurs entre les mains d'enfants. Rangez-les donc toujours hors de leur portée. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !

- Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Risque d'incendie et d'explosion !

- Les accumulateurs ne doivent pas être humides ou mouillés.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure des accumulateurs. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent des accumulateurs (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement, au risque de provoquer une explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement un accumulateur au lithium-ion de même type.
- N'insérez jamais un accumulateur non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement un accumulateur rechargeable approprié.
- L'électronique de charge dans le produit est conçue pour un accu Li-Ion avec une tension nominale de 3,7 V (type voir chapitre « Caractéristiques techniques »). L'utilisation d'un autre type de batterie présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Mise en service

a) Choix du lieu d'installation

Installez la lampe solaire à un endroit exposé le plus longtemps possible au plein soleil sans ombre. Ce n'est qu'ainsi que l'accumulateur peut être suffisamment chargé par le panneau solaire.



La lampe solaire s'active automatiquement dans l'obscurité (plus précisément : lorsque le courant de charge via la cellule solaire tombe en dessous d'une certaine valeur seuil).

C'est pourquoi aucune autre source de lumière (p. ex. lampadaires ou lampes extérieures) ne doit se trouver à proximité de la lampe solaire dans l'obscurité, sinon celle-ci ne s'allume pas.

b) Allumer/éteindre la lampe solaire, choisir la couleur de la lumière

L'interrupteur à pression situé sous le module solaire permet d'allumer la lampe solaire et de changer la couleur de la lumière entre blanc froid et blanc chaud. Faites ce réglage dans un endroit sombre.

Le pressostat a la fonction suivante :

- 1 x appuyer sur la lampe solaire allumée, couleur de lumière blanc froid
- 1 x appuyer sur Lampe solaire éteinte
- 1 x Appuyer sur Lampe solaire allumée, couleur de lumière blanc chaud
- 1 x appuyer sur Lampe solaire éteinte
- 1 x appuyer sur Lampe solaire allumée, couleur de lumière blanc froid.....



L'allumage de la lumière se fait avec un peu de retard.

Si la lampe solaire est allumée, les LED s'activent automatiquement à la tombée de la nuit et s'éteignent à nouveau au lever du jour.

Si vous avez éteint la lampe solaire, les LED restent désactivées en permanence, l'accumulateur n'est pas chargé lorsque la lampe est éteinte !



7. Fonctionnement

Lors de la première mise en service, l'accumulateur n'est pas encore entièrement chargé, si bien que les LED ne s'allument pas longtemps après la tombée de la nuit (voire pas du tout). Il convient donc d'attendre une journée ensoleillée.

La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que l'accumulateur puisse être entièrement chargé. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de brouillard ou de pluie.

Les lampes solaires sont équipées d'une fonction intelligente de « smart lighting ». La fonction de charge MPPT recharge efficacement l'accumulateur, même lorsque le rayonnement solaire est faible. L'intensité lumineuse s'adapte à l'état de charge actuel de l'accumulateur. Cette fonction donne une durée d'éclairage maximale allant jusqu'à 40 heures ou une garantie d'éclairage de plusieurs jours.



En hiver, pensez à enlever la neige de la surface de la lampe solaire.

8. Mise hors service/rangement

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (par exemple lors du stockage), éteignez la lampe. En cas de stockage prolongé, il est recommandé de retirer l'accumulateur ; la méthode de retrait/remplacement de l'accumulateur est décrite au chapitre 10. c). Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

La lampe solaire ne s'allume pas dans l'obscurité :

- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'un lampadaire brille sur la cellule solaire de la lampe solaire. Celle-ci simule la lumière du jour et empêche les LED de la lampe solaire de s'allumer. Placez la lampe dans un autre endroit, plus sombre.
- Avez-vous allumé la lampe solaire ? Consultez le chapitre 6. b).
- Si vous avez remplacé l'accu - est-il correctement inséré (respecter la polarité plus/+ et moins/-) ?
- L'accu est vide (par ex. après la première mise en service) et doit d'abord être rechargé. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur la lampe solaire en hiver, enlevez-la.

La lampe solaire n'éclaire que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accu a fortement diminué (par exemple après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une nouvelle, voir chapitre 10. c).
- Contrôlez si la surface de la lampe solaire est encrassée et nettoyez-la.

10. Nettoyage + entretien

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent attaquer les surfaces.

b) Panneau solaire

Nettoyez la surface du panneau solaire avec un chiffon doux humidifié d'eau. N'appuyez jamais fortement sur la surface, car la vitre de protection ou le panneau solaire pourrait alors se briser.

c) Remplacement de l'accumulateur

La capacité de la batterie diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de le remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation).

Procédez comme suit :



- 1 Eteignez la lampe solaire (placez l'interrupteur sur la partie inférieure en position « OFF »).
- 2 Dévissez les 4 vis sur la face inférieure de la lampe solaire à l'aide d'un tournevis approprié et retirez le couvercle avec précaution.
- 3 Remplacez la batterie usagée par une batterie neuve de même type. Veillez à la polarité correcte lors de l'insertion de l'accu (respectez le plus/+ et le moins/-).
- 4 Remontez la lampe solaire dans l'ordre inverse.
- 5 Allumez la lampe solaire et choisissez la couleur de lumière souhaitée (voir point 6b).
- 6 La lampe solaire est maintenant à nouveau prête à fonctionner.

11. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisées par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Caractéristiques techniques

Cellule solaire2,2 V/ 290 mA (0,638 Wp) monocristalline avec MPPT
Couleur de lumièreblanc chaud (3000 K) ou blanc froid (6500 K)
Source lumineuse4 x LED blanc chaud, 4 x LED blanc froid, non interchangeable
Flux lumineux des LED	..Max. env. 20 lm (le flux lumineux est adapté en fonction de la capacité dans l'accu)
Type de batterie1x Li-Ion, type 14500, tension nominale 3,7 V, capacité 800 mAh
Durée d'éclairageMax. env. 40 heures grâce à la fonction « Smart-Light ».
Indice de protectionIP65
Classe de protectionIII
Température ambiante-20 °C à +40 °C
Dimensions104 x 104 x 53 mm (L x l x H)
Couvercleverre véritable
Poidsenv. 315 g chacun



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Informations légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (vous trouverez les horaires de téléphone actuels sur www.esotec.de)

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de